

Edito

Les usagers des CSP dans la tourmente

Les chiffres sont sans appel: le chômage est en constante augmentation. Hausse au plan national: +40% en un an! Les experts annoncent des chiffres contradictoires, alarmants. Genève, Jura et Neuchâtel sont qualifiés de «lanterne rouge». Dans tous les cantons, l'aide sociale voit augmenter son nombre de bénéficiaires, la durée de chômage s'allonger. Or notre régime d'aide sociale est intimement lié au marché du travail, à la perte d'un emploi ou à la difficulté d'en retrouver un. Pour les CSP, ce contexte de crise se traduit par une hausse importante, dans tous les secteurs de consultation. A Genève par exemple, le secteur social voit 16% de consultations supplémentaires et suit 19% de dossiers «dettes» en plus. Les personnes qui s'adressent à nous cherchent des réponses urgentes et craignent pour leur avenir. Alors, nous avons vraiment besoin de votre solidarité et de vos dons!

Alain Bolle
Directeur du CSP
Genève

Actu

Soucis

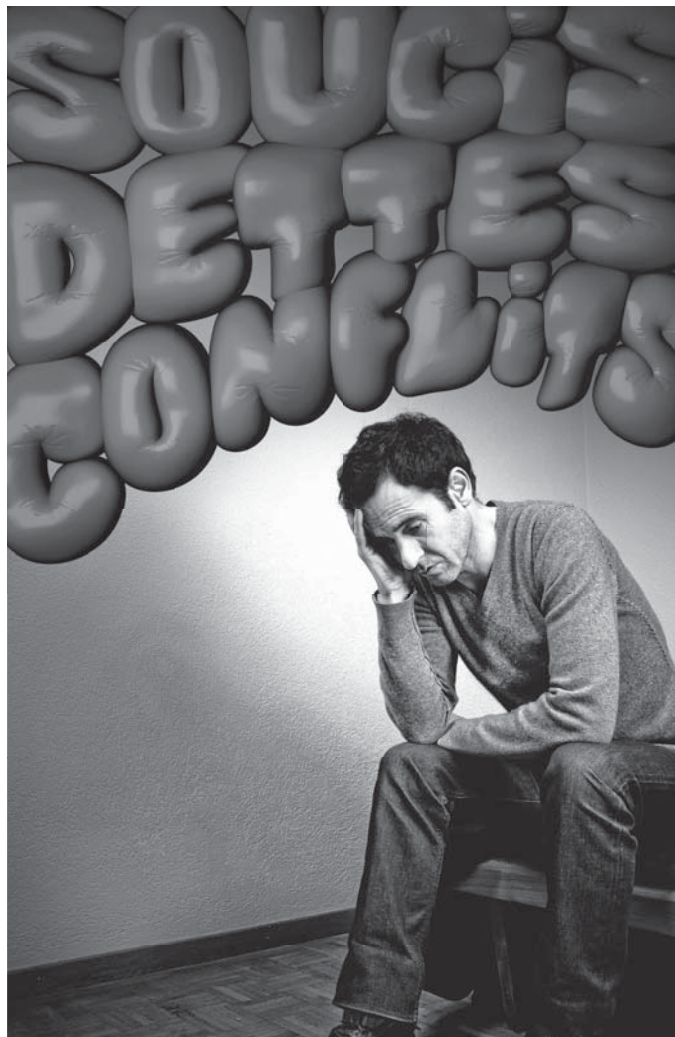
Nos usagers arrivent souvent à nos consultations en utilisant le terme de soucis: ils ont des soucis importants, qui les empêchent de dormir, d'avancer dans leur vie. Ils se sentent coincés. Très souvent, ces soucis sont causés par l'expérience, souvent longue et usante, de se voir transformer en balles de ping-pong.

Madame B. vit bien, très bien. Un jour, les nuages s'accumulent. Des raisons familiales font qu'elle se trouve à plus de 50 ans sur le marché du travail pour la première fois. Contre toute attente, malgré son absence de formation et d'expérience professionnelle, elle trouve un emploi. Les petits boulots s'enchaînent.

Une personne, une maladie, deux assurances et deux évaluations

Elle ne peut pourtant résister à la pression: les douleurs s'annoncent, les emplois se font rares, un diagnostic de fibromyalgie tombe. Non reconnue comme invalidante par l'AI, la fibromyalgie, ou trouble somatoforme douloureux, n'ouvre aucune perspective de rente.

Madame B. s'inscrit au chômage et là, sur demande de la caisse, le médecin-conseil mandaté la déclare inapte au



placement pour raisons médicales. Une personne, une maladie, deux assurances et deux évaluations: apte à travailler pour l'AI, inapte pour la caisse de chômage... Mêmes avantages pour ces deux assurances: ne pas avoir à indemniser. Le médecin traitant considérait lui aussi la patiente comme incapable de travailler, mais anticipant un refus de l'AI, il avait préféré la déclarer apte pour lui

permettre de toucher le chômage. Peine perdue.

Comment sortir de ce casse-tête? Les médecins-conseil semblent avoir bien intégré les objectifs d'économie de leurs mandataires que sont les assurances, quitte à se contredire entre eux. Quant aux médecins traitants, systématiquement désavoués par les tribunaux au profit des experts mandatés par

Actu	1-2	Dossier	3-4	Services	5	Dons	7
Témoignage	2	Cri de la rédaction	4	Agenda	7	Le CSP vu par...	8

Actu (suite)

les assureurs, supposés plus objectifs, ils n'osent plus défendre leurs convictions et «bricolent» en fonction de leur connaissance des pratiques en matière d'assurances sociales. Leur objectif, mis à part soigner, bien sûr, n'est plus alors de défendre leur point

de vue mais de tenter de ne pas péjorer la situation sociale de leur patient(e). La réinsertion, objectif premier de toute assurance, a glissé vers la recherche du report de charges, que ce soit sur une autre assurance, sur l'aide sociale ou sur la famille.

Que fait le CSP ?

Dans un tel dédale, la volonté de s'en sortir est mise à rude épreuve. Soutenir cette volonté, guider les personnes à travers ce labyrinthe, mettre à disposition des outils sociaux, juridiques pour accompagner cette volonté;

mais aussi confronter le système à ses contradictions, telles sont les tâches du CSP.

Magalie Gafner
Juriste du CSP Vaud

Témoignage

Quand travailler ne suffit plus, que faut-il faire ?

La pauvreté se traduit par un inconfort intérieur durable, et de ce mal-être naît ce que j'appelle le «souci». Le travail qui ne fournit pas assez de revenu pour assurer le quotidien et les pépins sur la route fabriquent cet inconfort durable, cette pression dans la poitrine, ce sentiment d'être coupable, de ne pas être à la hauteur des attentes de notre société.

Le souci survient parce que, malgré un choix de vie modeste, les factures impayées s'entassent, les menaces emplissent la boîte aux lettres, les poursuites s'enchaînent... Et l'inconfort s'insinue, s'installe... Il devient impossible de s'en détacher, comme il est impossible d'être «en règle», car les moyens financiers sont insuffisants. Le souci crée cette partie de soi qui tremble, qui s'angoisse et lance cette question sans réponse, est-ce donc sans solution ?

Le travail, la réussite matérielle sont devenus trop importants dans notre monde. En être exclu ou se trouver hors d'une certaine aisance fait apparaître un sentiment de honte et surtout l'envie de cacher cette situation. C'est



© Pierre-Alain Champod

curieux, ne pas avoir les moyens de prendre le train pour rencontrer ma famille, mes amis, me rend honteuse, coupable, embarrassée!

Je laisse souvent croire que mon travail, parce qu'il n'y a pas d'autre solution, me permet de vivre dignement. Je continue de travailler et d'exister socialement, avec un salaire trop bas pour faire vivre l'ensemble de ma famille, c'est la règle du jeu. Je peux paraître sans souci, mais est-ce que je peux l'être?

C'est le silence et le mensonge qui me permettent de conserver une image digne, respectable, d'un adulte qui s'assume.

Comme tout s'érode et change, ce souci finit par s'user. Je vois que seul le respect authentique et profond de ce que je suis conserve à mes yeux du sens. Comme tout se modifie, je sens que je peux quand je le veux, changer les règles du jeu. La vie passe et les années me traversent, et à force d'expérimenter une

entrave, j'apprends inévitablement à m'en séparer, à m'en détacher. J'invite tous ceux qui subissent ce souci sans signification, à favoriser l'être avant l'avoir... A oser le confort intérieur, car finalement seul celui-là nous appartient!

Le souci est un ogre qui peut se manger lui-même...

Janique Perrenoud
Une usagère du CSP
Neuchâtel

Endettement: personne n'est à l'abri!

Une dame venue frapper à la porte de mon bureau m'expliquait que l'employé d'une Caisse de chômage, dans laquelle elle venait de s'inscrire, s'étonnait qu'elle ne dispose pas d'une réserve financière au moins équivalente à un salaire. Ainsi, cet employé pensait qu'elle n'aurait pas de difficulté à supporter le délai d'attente relatif à son droit au chômage. Si pour certains, passer le cap du chômage est financièrement supportable, pour d'autres, ce n'est pas le cas.



Dans ma pratique professionnelle quotidienne, force est de constater que les bas de laine, les épargnes, les économies ne sont plus légion. Des réserves financières, les petits, voire moyens salaires n'en disposent plus. Et quand le revenu diminue suite au chômage, à une maladie, un accident, une séparation, un divorce ou que les charges augmentent, il n'y a plus d'argent disponible pour pallier le manque. Le treizième salaire, la prime de fidélité qui autrefois autorisait la dépense extraordinaire ou le coup dur est aujourd'hui largement engagée pour régler des factures... courantes! Alors, comment anticiper un changement de situation? Comment limiter les dégâts? Comment envisager son avenir?

Une question d'argent

L'ensemble des CSP déploie une grande activité autour des questions d'argent, des

dettes et de la prévention notamment auprès des jeunes. En effet, les personnes rencontrées dans le secteur «social polyvalent» des CSP sont majoritairement confrontées à des situations d'endettement, voire de surendettement. Leurs conditions de vie sont péjorées et cela se traduit fréquemment par la mise en péril de l'accès aux besoins de base, tels que les soins médicaux et dentaires ou la conservation d'un logement. Les problématiques soulevées ont tendance à se complexifier et les conséquences liées au surendettement s'aggravent. Il n'est pas rare d'apprendre au détour d'une conversation qu'une personne, une famille, confrontée à des problèmes financiers a souvent honte d'en informer son entourage, puis entre sensiblement dans un processus de désinsertion avec, pour corollaire, une exclusion de toute vie sociale. Les invitations à sortir sont systématiquement refusées et ne sont, en retour, jamais proposées, car trop coûteuses. Ainsi décrit, un tel contexte semble peu propice à parler d'assainissement financier. Et pourtant...

Jamais trop tard pour s'adresser à un service social du CSP

Anticiper une situation (mariage, séparation, reprise ou perte d'emploi, naissance d'un enfant, etc.) par un vrai budget, peut favoriser une prise de décision en toute connaissance de cause. Inventorier les scénarios d'une situation future permet de choisir plus sereinement de contrôler sa situation et de limiter les dégâts. L'aide d'un professionnel pour l'analyse d'un budget permet de clarifier sa situation financière, de s'interroger sur la manière de gérer son argent, de vérifier si des aides «officielles» peuvent

être accordées, et, le cas échéant, de les solliciter. La consolidation des conditions matérielles de base encourage à reprendre sensiblement le contrôle de sa situation.

Par ailleurs, il convient de bien fixer le minimum vital, en donnant un ordre et une priorité dans le paiement des factures. C'est un passage obligé pour éviter que des créances gonflent inutilement le montant et le nombre des dettes. L'objectif est de stopper «l'hémorragie» de l'endettement et de commencer à rééquilibrer son budget.

Prendre conscience de l'état de sa situation, c'est s'ouvrir une porte sur l'avenir. Un désendettement n'est peut-être pas envisageable aujourd'hui, mais connaître les conditions à remplir pour entrer dans cette démarche donne un nouveau sens à ses engagements, tant financiers, professionnels que personnels.

Recourir à des compétences professionnelles multiples et interdisciplinaires

N'hésitons pas à poser des questions, à nous renseigner: cela permet d'éviter certains écueils. Prévenir vaut toujours mieux que guérir! Une situation n'est jamais figée; certaines conditions non remplies aujourd'hui le seront dans quelques mois ou plusieurs années. Cette prise de conscience permet d'envisager l'avenir avec une certaine confiance. Les assistants sociaux des CSP travaillent en étroite collaboration avec leurs collègues, notamment juristes, avocats, conseillers conjugaux. Cette coopération offre la garantie d'un travail professionnel de qualité dans des domaines qui requièrent des connaissances particulièrement pointues.

Une reconnaissance des cantons

Reconnus par les autorités de leur canton respectif, voire par plusieurs communes, pour leurs compétences dans le travail en matière «de gestion de budgets et de désendettement», les CSP sont désormais mandatés pour offrir des prestations sociales dans ces domaines. Dans ce sens, ils appliquent les normes édictées par Dettes Conseils Suisse, association faîtière des services d'assainissement financier. Les CSP répondent également aux questions des professionnels travaillant dans des institutions publiques ou privées rencontrant des difficultés dans la gestion de leurs dossiers. Le CSP du canton de Vaud a d'ailleurs mis en place des permanences téléphoniques et répond directement à la population grâce à une

hotline de premier recours. Le CSP de Berne-Jura intervient régulièrement dans le cadre de colloques d'autres services, afin de présenter ses prestations en matière de conseils à l'assainissement des dettes. Le CSP de Neuchâtel, quant à lui, propose également des séances d'information sur le budget et les dettes. Ces séances sont ouvertes à toutes les personnes intéressées par le sujet.

Prévenir

Conscients qu'un travail important d'information et de prévention doit être effectué, les CSP ont mis en place un certain nombre d'actions. Ainsi, des formations à l'attention d'autres professionnels de l'action sociale, mais aussi d'enseignants, sont proposées. Des interventions dans des classes, auprès de jeunes en formation ou en

apprentissage, sont organisées par l'ensemble des CSP.

Conclusion

Personne ne peut se dire à l'abri. Les CSP mettent en doute la croyance qu'un travail suffit à s'en sortir et que la dette est honteuse. Leur aide professionnelle très ciblée offre aux individus et aux familles le temps de souffler et de reprendre le contrôle de leur vie de façon adéquate et responsable.

Isabelle Baume
Assistante sociale du CSP Neuchâtel

Cri de la rédaction

Des prestations complémentaires fédérales pour les familles, et vite!

Le 28 décembre dernier, dans le cadre d'une action marketing sans précédent, Caritas Suisse décrétait une «Décade 2010 à 2020 de lutte contre la pauvreté». La Conférence suisse des institutions d'action sociale (CSIAS) lui emboîtait le pas quelques jours plus tard, en proposant un paquet de 31 mesures visant également à réduire la

pauvreté en Suisse de moitié en dix ans. S'en suivit une prompte réaction du directeur de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) dans laquelle Yves Rossier rejetait le principe même d'une législation fédérale en la matière.

Dans la perspective de la Conférence nationale de lutte contre la pauvreté annoncée pour l'automne

prochain, il y aurait lieu de déceler rapidement les points de convergence si l'on veut éviter que la montagne accouche d'une souris. Certaines mesures – les moins contestées et les plus urgentes – devraient en effet pouvoir être réalisées sans plus tarder. Je pense notamment à l'introduction de prestations complémentaires (PC) pour les

familles à faible revenu au plan fédéral, qui permettrait d'abaisser rapidement et efficacement le taux de pauvreté des familles en Suisse.

Pierre Ammann
Directeur du CSP Berne-Jura

Le droit de recours en cas de conflit

Le service juridique du CSP répond aux questions et aux besoins de gens dans tous les domaines du droit. Il est cependant spécialisé en droit de la famille, des étrangers et des assurances sociales. En effet, le CSP intervient particulièrement dans ces domaines afin que des personnes qui n'auraient pas nécessairement les moyens de se payer un avocat puissent bénéficier de conseils et d'aide. Le cheval de bataille de ce service est la défense de la partie la plus faible.



L'essentiel des dossiers arrive par la permanence téléphonique. Des réponses peuvent être données directement au téléphone ou alors un rendez-vous est fixé et des démarches sont entreprises. Il est intéressant de relever que le suivi peut durer parfois plusieurs années. La gestion d'un dossier peut consister en l'écriture d'une simple lettre ou alors, suivant la situation et l'inclination des autorités, il faudra parcourir l'épineux chemin menant jusqu'aux plus hautes instances cantonales, fédérales et parfois européennes. Le recours est une étape importante de ce cheminement. C'est le fait d'en appeler à une instance supérieure, afin de remédier à une application inadéquate du droit ou des faits. Toute décision est sujette à recours. Ce dernier est soumis à une certaine forme et doit être effectué dans un délai de trente jours.

Le recours doit en outre être motivé et contenir la désignation de la décision attaquée et les conclusions de la personne qui fait recours (le recourant). Il doit enfin être accompagné de la décision attaquée et des autres pièces dont dispose le recourant. Si ces conditions ne sont pas respectées, le recours sera déclaré irrecevable et la procédure s'arrêtera.

Le travail de juriste

Le travail du juriste consiste à analyser la situation, les faits, les éventuelles violations du droit et enfin les arguments possibles à mettre en avant. Il ne s'agit pas de faire recours dans toutes les situations mais bien dans celle où le juriste estime qu'il y a des arguments pertinents à faire valoir. Par exemple, si une personne se trouve, de l'avis motivé et sérieux de ses médecins,

dans l'incapacité absolue de travailler et qu'elle se voit refuser l'octroi d'une rente d'invalidité sans motivation à notre sens justifiée, il s'agira de recourir contre cette décision.

Dans une démocratie où chaque citoyen est titulaire de droits, il est essentiel que la possibilité soit donnée à tout le monde de les faire respecter. Le recours permet de donner substance à ces droits en veillant à leur respect et le CSP est là pour aider les gens, quelle que soit leur situation financière, à effectuer cette démarche qui peut s'avérer complexe. Dans certaines situations, à force de persévérance, le recours peut également être assimilé à un moyen de pression pour faire changer une pratique de l'administration qui s'enlise dans une application erronée du droit. Pour conclure, il faut retenir qu'un recours, parfois une simple lettre,

peut apporter de biens grands changements. C'est un droit, il est important que tout un chacun s'en souvienne.

Marion Laydevant
Juriste stagiaire du CSP
Genève

Les Bonnes affaires du site www.csp.ch met en vitrine des objets d'occasion.

Dans le domaine des brocantes caritatives, le CSP se lance en pionnier dans la vente en ligne de meubles et objets d'occasion.

Chiner est maintenant aussi possible sur internet!

The screenshot shows the website interface for 'Les bonnes affaires'. At the top, there is a navigation bar with the CSP logo (CENTRE SOCIAL PROTESTANT) and a search bar labeled 'guichet virtuel'. Below the navigation bar, there are links for 'ACCUEIL', 'QUI SOMMES-NOUS?', 'ACTUALITÉS', 'LE JOURNAL', and 'OFFRES D'EMPLOI'. The main content area is titled 'Les bonnes affaires' and features a grid of six items for sale, each with a small image, a title, a price, and a 'Réservez cet article' link. The items are: 1. Canapé (CHF 200.00), 2. 50% sur toutes les fourrures! (CHF 550.00), 3. Canapé (CHF 100.00 Vendu!), 4. Cuisinière (CHF 200.00 Vendu!), 5. Sulfateuse (CHF 50.00 Vendu!), 6. meuble (CHF 300.00 Vendu!). To the right of the grid is a 'SERVICES CSP' box with information about donation services and a 'recherche' search bar. On the left, there is a 'BROCANTES ET BOUTIQUES' sidebar with a 'Je souhaite faire un don de:' form and a 'donations' link at the bottom.

Soutenir autrement une institution sociale



Jardins ouverts

Pour assurer son existence, le CSP Genève propose une formule originale de récolte de fonds.

Deux jours durant, vous aurez l'occasion d'aller à la rencontre du monde des jardins, petits ou grands, et de celui de notre institution sociale.

Plusieurs propriétaires vous accueilleront dans leur jardin privé dans la région genevoise. Vous en découvrirez les richesses et les mystères.

Les visites sont payantes et les bénéfices dédiés aux activités sociales du CSP.

En 2009, près de 1000 visiteurs ont participé à cet événement.

L'événement *Jardins ouverts* aura lieu les samedi 5 et samedi 12 juin 2010

Programme et inscription sur www.jardinsouverts.ch

Agenda

MARS

Vendredi 12 mars

Tramelan

Lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale: quelle stratégie, quels moyens, quelles priorités?

L'ensemble des collaboratrices et collaborateurs des CSP de Suisse romande en dialogue avec **Philippe Perrenoud**, Directeur de la santé publique et de la prévoyance sociale du canton de Berne, Conseiller d'Etat, et **Olivier Gehrard**, coordinateur national ATD Quart Monde.

AVRIL

Groupe de parole pour personnes séparées ou divorcées

CSP Berne-Jura
032 493 32 21
info@csp-beju.ch

CSP Vaud, en collaboration avec Pro Fa
021 560 60 60
info@csp-va.ch

CSP Neuchâtel
032 722 19 60
csp.neuchatel@ne.ch

Durant le printemps: Groupe pour enfants de parents séparés ou divorcés

CSP Berne-Jura
032 493 32 21
info@csp-beju.ch

6 avril, ainsi que le 4 mai, 1^{er} juin et 6 juillet
16h00 à 18h00

Séances d'information sur le budget et les dettes

dans les locaux du CSP à La Chaux-de-Fonds. Ouvert à toutes les personnes intéressées.
Inscription: 032 967 99 70

14 au 24 avril

«Aucun enfant n'est illégal»

Exposition à la Fraternité du CSP Vaud, organisée en collaboration avec l'EPER, le collectif vaudois des sans-papiers et le Syndicat des services publics.

MAI

Samedi 8 mai

9h00 à 16h00

Marché des plantes de l'Atelier Galiffe

au Parc du Ch. Galiffe (Genève)

Dimanche 30 mai

9h45

Culte des Solidarités

au Temple St-Jean (La Chaux-de-Fonds)

JUIN

Samedi 5 et 12 juin

«Jardins ouverts»

(voir page 6)

Lundi 7 juin

20h00

Assemblée générale du CSP Vaud

Fraternité du CSP, Pl. Arlaud 3 (Lausanne)

Samedi 19 juin

Fête de l'association Bel Horizon

(Cyberespace multiculturel, lieu de rencontre, de formation et d'information), dans les locaux de Bel Horizon (Ronde 11, La Chaux-de-Fonds).
Programme sur www.belhorizon.ch

Envie de faire un don?

Votre don... pour que des milliers de personnes en difficulté aient quelqu'un vers qui se tourner!

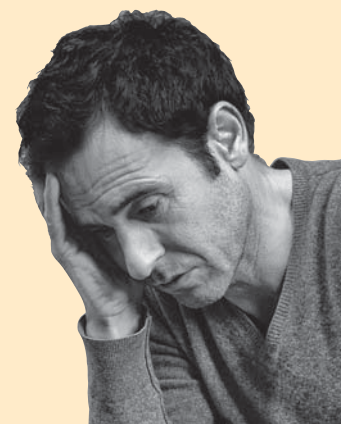
Les quatre Centres sociaux protestants ont une mission, des objectifs et un état d'esprit similaires. Notre constante préoccupation est commune: c'est votre contribution qui permet de réunir les moyens financiers indispensables à la réalisation de notre aide polyvalente.

Notre campagne annuelle du mois de mars s'articule cette année autour de la

presse écrite. Un dépliant, identique à celui que vous avez trouvé dans ce courrier, a été encarté dans plusieurs journaux et revues.

Nous avons le souci de nous faire connaître davantage, et surtout, nous cherchons à convaincre un public le plus large possible de l'utilité de nos actions sociales et de la nécessité de trouver des nouveaux donateurs.

Les démarches entreprises lors de nos consultations peuvent sortir des personnes de la spirale de l'appauvrissement et de l'endettement, rétablir leur minimum vital et leur redonner prise sur leur situation. D'où notre motivation à poursuivre et à développer nos activités dans la voie choisie.





Darius Rochebin

Darius Rochebin est né en 1966 à Genève. Il commence sa carrière journalistique au Journal de Genève en 1986. Dès 1998, il entre à la TSR. Il y présente chaque soir le journal télévisé, «Le 19:30», repris sur TV5 Monde. Il conduit parallèlement une émission hebdomadaire d'interview approfondie, «Pardonnez-moi», diffusée en complément du Journal.

Qu'évoque pour vous le Centre social protestant?

Je me souviens que ma mère allait parfois aux brocantes du CSP. Ma famille maternelle, à Neuchâtel, était d'origine très modeste: des enfants placés en orphelinat et une grand-mère «fille mère» comme on disait à l'époque. C'est le genre de situation où l'on mesure l'importance des organisations qui apportent de l'aide, de manière ponctuelle ou plus suivie. Tout le monde peut d'ailleurs avoir des passes difficiles. Il faut être toujours conscient de cette fragilité. Dans le domaine caritatif, j'ai interviewé des personnalités telles que l'Abbé Pierre ou Sœur Emmanuelle qui m'ont beaucoup impressionné.

Le CSP dénonce et tente de pallier des injustices sociales;

quel est, selon vous, le rôle des médias face à ces injustices toujours croissantes?

Le rôle des médias est simple: il s'agit de décrire les choses telles qu'elles sont. Je crois beaucoup en l'objectivité. C'est ce que nous essayons de faire au «19:30». Nous avons par exemple réalisé plusieurs reportages sur les «travailleurs pauvres», ceux qui ont un emploi mais trop peu rémunéré pour joindre les deux bouts. Mais à chaque fois nous veillons à rendre compte de la réalité, sans aucun a priori. Il serait malhonnête d'exagérer les choses, d'en «rajouter» dans un but militant. Et tout aussi malhonnête de vouloir masquer la pauvreté! Je me méfie beaucoup du journalisme donneur de leçon. Le citoyen est majeur. Il n'a pas besoin qu'on lui dise quoi penser. Le meilleur service à lui ren-

dre est de donner une information précise et nuancée.

Comment faire connaître la véritable vocation d'une institution comme le CSP, quand on sait que de nos jours la communication vise surtout l'événementiel?

Je n'ai pas de conseil à donner! Mais comme journaliste je vois que tôt ou tard le travail de fond d'une organisation, quelle qu'elle soit, est récompensé. A l'opposé, on finit par repérer les fondations qui organisent des galas caritatifs à paillettes et qui ne font que des coups médiatiques sans œuvrer sur le fond. Il faut trouver un bon équilibre entre le «faire» et le «faire savoir».

Darius Rochebin

Impressum

Les Nouvelles du CSP

Edition Romande

Edition

Association suisse des CSP
Beau-Séjour 28
1003 Lausanne
Tél. 021 560 60 60
info@csp-vd.ch

Rédactrice en chef

Anne-Lise Thomas

Conception et réalisation

Agence Trio, Lausanne

Ont collaboré à ce numéro

Pierre Ammann, Isabelle Baume, Alain Bolle, Magalie Gafner, Marion Laydevant, Janique Perrenoud, Darius Rochebin (tsr)

Impression

Paperforms SA,
Villars-Sainte-Croix

Photos

Pierre-Alain Champod;
CSP; tsr

Adresses

CSP GENÈVE

Rue du Village-Suisse 14
CP 171, 1211 Genève 8
Tél. 022 807 07 00
info@csp-ge.ch
CCP 12-761-4

CSP VAUD

Beau-Séjour 28
1003 Lausanne
Tél. 021 560 60 60
info@csp-vd.ch
CCP 10-252-2

CSP BERNE-JURA

Rue Centrale 59
2740 Moutier
Tél. 032 493 32 21
info@csp-beju.ch
CCP 25-6651-8

CSP NEUCHÂTEL

Rue des Parcs 11
2000 Neuchâtel
Tél. 032 722 19 60
csp.neuchatel@ne.ch
CCP 20-4713-9

CSP NEUCHÂTEL

Rue du Temple-Allemand 23
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 967 99 70
csp.cdf@ne.ch
CCP 20-4713-9

CSP
CENTRE SOCIAL PROTESTANT